



Licence Management des sciences et des technologies (L3)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management des sciences et des technologies (L3). 2010, Université Montpellier 2. hceres-02035901

HAL Id: hceres-02035901

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035901>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques du Languedoc

Demande n° S3110056562

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Management des sciences et des technologies

Présentation de la mention

Cette mention de licence n'existe qu'en L3, et est offerte à des étudiants provenant uniquement de parcours Sciences ou Technologies. Son objectif est l'acquisition d'une double formation « scientifique et managériale ». Elle affiche l'ambition de former de futurs managers dans le domaine du Management des sciences et des technologies. Elle comporte deux parcours qui ne diffèrent qu'au semestre 6 :

- 1) le parcours Management des technologies de la décision et de l'innovation (MTDI) qui remplace un parcours actuel intitulé Sciences de gestion. Ce parcours vise une maîtrise du fonctionnement global des entreprises (connaissance approfondie des différentes fonctions, et des principaux mécanismes de structuration des entreprises), des outils statistiques et informatiques, des langues vivantes, ainsi que des mécanismes élémentaires et approfondis de comptabilité générale et analytique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion de projet, de management de projets innovants et de marketing. Il doit donner aussi la compréhension des principaux mécanismes économiques et sensibiliser aux risques liés à la méconnaissance des règles de droit. Il doit aussi permettre l'acquisition des méthodes et outils de diagnostic et de prise de décision.
- 2) le parcours Management technico-commercial déjà existant. Les compétences visées sont celles du parcours précédent, à ceci près que la maîtrise des mécanismes élémentaires et approfondis de marketing et de marketing industriel, d'achat, de techniques de communication, de négociation, de gestion des forces de vente est substituée à celle des mécanismes élémentaires et approfondis de comptabilité générale et analytique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion de projet, de management de projets innovants et de marketing.

Alors que l'examen du bilan chiffré figurant dans le dossier suggère qu'il aurait existé également un parcours MI dans les années 2005-2006 à 2007-2008 et même un parcours Proc CI en 2007-2008, ces parcours ne sont nulle part mentionnés par ailleurs.

Avis condensé

• Avis global :

Le projet pédagogique est original et semble mis en place de façon pertinente. La liaison avec le master est forte, à ce point que le projet apparaît plutôt comme une passerelle des licences scientifiques vers un master de gestion que comme une mention de licence autonome. Cette impression est confirmée par la proportion assez faible (10 à 15 %) de diplômés qui s'insèrent dans la vie professionnelle immédiatement après la licence. Le flux d'étudiants est relativement important (16 % des étudiants L3 de l'établissement), ce qui indique que cette formation joue un rôle utile pour donner des débouchés aux étudiants de formation scientifique et technologique.



Le caractère professionnalisant est fort avec une UE « Missions Professionnelles » comportant la réalisation d'un projet et un stage obligatoire d'au moins 3 mois, ce qui est très positif. En revanche, la proportion d'intervenants extérieurs à l'Université reste trop faible.

Le dossier est incohérent en ce qui concerne le rattachement institutionnel (Faculté des Sciences ou IAE). Son affichage dans le domaine Sciences, technologies, santé pourrait être contesté si l'on considère le contenu de la formation. Le suivi des étudiants est certainement perfectible.

● Points forts :

- Projet pédagogique original visant à la réorientation d'étudiants des filières scientifiques et technologiques vers le management.
- Présence de l'UE « Missions professionnelles » permettant d'apporter les éléments essentiels pour la professionnalisation de la formation.
- Fort suivi pédagogique des étudiants.
- Auto-évaluation très honnête.
- Possibilité affichée de valider le diplôme en réalisant ses études à l'étranger.

● Points faibles :

- La lisibilité de la formation est peu claire aussi du point de vue de son rattachement institutionnel (Faculté des Sciences ou IAE) que de son intitulé. La mention ne prépare pas au Management des sciences, mais permet à des scientifiques de se réorienter vers le management.
- Le suivi des étudiants et l'impact de ce suivi sur le pilotage sont à renforcer.
- Dossier parfois peu clair (l'existence éventuelle d'autres parcours, suggérée par la lecture des tableaux du bilan chiffré, est un exemple).
- Trop faible participation des intervenants extérieurs.
- Renseignements fragmentaires sur le devenir des diplômés et des sortants sans diplôme.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

- Il serait nécessaire de clarifier le rattachement institutionnel de la mention et son intitulé.
- La mention pourrait être affichée comme une formation inter-domaine rattachée aux deux domaines Droit économie, gestion et Sciences, technologie, santé.
- On pourrait utilement s'inspirer des dispositifs mis en place dans d'autres licences de la Faculté des Sciences en ce qui concerne notamment l'évaluation des enseignements.
- Le caractère scientifique pourrait être renforcé par l'inclusion de spécialistes de domaines scientifiques dans l'équipe pédagogique ; sans qu'ils puissent intervenir dans les enseignements de gestion, ces enseignants pourraient participer sous une forme à définir à l'UE « Missions professionnelles », dans la mesure où ces missions relèveraient véritablement d'une compétence scientifique.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe de pilotage est clairement délimitée et organisée. En revanche, on peut regretter son caractère disciplinaire exclusivement centré sur la 6^e section, lié au fait que la compétence scientifique n'est pas travaillée dans ce L3. Même si le phasage ainsi défini entre les L1 et L2 d'une part, exclusivement scientifiques et la L3 uniquement managériale semble pertinent, il serait intéressant d'associer au fonctionnement du L3 des spécialistes



des disciplines scientifiques. Le rattachement à la Faculté des Sciences affiché par le dossier ne semble pas cohérent avec le reste du dossier qui ne cite que l'IAE.

La connaissance et le suivi de la population étudiante restent perfectibles. Les données du dossier (âge moyen élevé, le taux relativement élevé de boursiers) suggèrent que cette mention joue un rôle utile pour l'insertion des étudiants scientifiques.

Le dossier ne définit pas de façon convaincante le suivi de la population étudiante et son impact sur le pilotage. L'évaluation des enseignements par les étudiants semble connaître une amélioration sensible avec le passage à la nouvelle habilitation.

2 • Projet pédagogique :

Le projet de former des étudiants issus de L2 technique ou scientifique à une deuxième compétence en management et l'organisation pédagogique proposée semblent pertinents. Le découpage des UE et les modalités de contrôle des connaissances sont claires.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Dans la mesure où la formation n'existe qu'au niveau L3, l'absence de nombreux dispositifs présents dans d'autres mentions de licence est normale. La disponibilité de l'équipe pédagogique est affirmée par le dossier comme permanente. La mise en place de référents dans l'UE « Missions professionnelles » est à souligner.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La formation se distingue par la présence d'un stage professionnalisant obligatoire d'au moins 3 mois. Les données sur l'insertion des étudiants sont fragmentaires.